

Pour que vive l'Occitan, un élu se met en danger !

8ème jour de grève de la faim !

Parce qu'il se bat pour créer l'Office Public de la Langue Occitane (ouvert à toutes les régions occitanes), devant le refus de l'État d'officialiser cette création, notre camarade **David GROSCLAUDE**, conseiller Régional d'Aquitaine, a entamé une **grève de la faim**. L'OPLO, organisme interrégional, tourné vers les jeunes générations, se donne pour objectif d'augmenter, à terme, le nombre de locuteurs de notre langue régionale. La France dont la constitution rappelle que les **langues régionales appartiennent à son patrimoine** doit se donner les moyens de cette ambition. Reconnaître la diversité, promouvoir le multilinguisme, plaider pour "l'exception culturelle" est une **exigence européenne comme planétaire que la République doit porter**.

Se mettre en danger quand on lutte **pour une démocratie moderne dans un monde multipolaire est courageux ; ce ne devrait pas être nécessaire**. Nous sommes totalement **solidaires de la démarche de notre camarade** et exigeons de l'État qu'il réponde, d'urgence, à son appel!



Pro d'èsser mespresats ! Assez de mépris pour notre langue !

Je me suis installé le 27 mai dernier dans le hall de l'Hôtel de Région à Bordeaux pour y entamer une grève de la faim. Je souhaite dénoncer l'absence de suites données par les services de l'État à un projet voté par les assemblées régionales d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées en juin 2014. Cela fait bientôt un an !

Pour voir le jour officiellement, l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO), sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), ne nécessite que la publication d'un décret au Journal Officiel. Que des délibérations de deux assemblées régionales soient traitées avec si peu de considération n'est pas acceptable. Deux régions décident de mener une politique commune pour promouvoir notre langue, dont on sait qu'elle est menacée, l'État est non seulement aux abonnés absents, mais il bloque.

Ce blocage de l'État central sur les langues dites régionales est récurrent. Il existe des réticences à chaque fois que cette question est débattue. N'est-ce pas le cas aujourd'hui avec la réforme du collège ? Que deviendra l'enseignement de l'occitan et en occitan ? Les craintes sont grandes et justifiées de mon point de vue. Vous connaissez mon engagement en faveur de la langue, je compte sur votre soutien !

David GROSCLAUDE

Près de 150 parlementaires, maires, conseillers régionaux et départementaux soutiennent - Signez la pétition en ligne sur change.org !

Contact : Gustave ALIROL, Conseiller régional d'Auvergne, Pòc/R&PS (Gr EELV) : 06 09 07 50 71



Réaction d'Alain Rousset à propos de l'action de David Grosclaude sur la constitution du GIP « Office Public de la Langue Occitane »

« **Je comprends la démarche de David Grosclaude.** Je rappelle que le Conseil régional a voté en juin 2014 une délibération pour la création de l'Office de la langue occitane. Il y a des obstacles à lever et des lourdeurs de procédure. **Je souhaite que David Grosclaude ait confiance : l'affaire devrait être vite débloquée.**

Les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées mènent une politique partenariale ambitieuse en faveur de la transmission et de la socialisation de la langue occitane. C'est dans ce cadre qu'avec Martin Malvy, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, nous nous sommes engagés dès 2010 à créer un outil interrégional qui permettra de mutualiser et potentialiser l'action publique en faveur du développement de l'occitan.

Cette démarche nous a conduits à faire délibérer simultanément nos assemblées respectives en juin 2014 afin de créer le Groupement d'Intérêt Public « Office public de la langue occitane ». Le dossier complet a été déposé en Préfecture de Midi-Pyrénées le 1er août 2014, puis a été transmis par le Préfet de Région à l'échelon central de l'État le 18 septembre 2014.

Malgré **nos multiples relances** en direction des différents Ministères concernés par ce dossier, nous sommes **toujours en attente d'un arrêté interministériel** validant la création de cet établissement public, alors même que cet arrêté devait être produit avant début décembre 2014, pour une opérationnalité de cet organisme dès le 1er janvier 2015.

David Grosclaude le sait, il s'agit pour nous d'un **dossier prioritaire** auquel nous accordons une importance toute particulière. C'est pourquoi il est indispensable que l'Etat permette rapidement la création formelle de l'Office public de la langue occitane, même s'il n'en est pas encore membre, car **cet outil est primordial pour la structuration et le devenir de la politique linguistique interrégionale en faveur de la langue occitane.**

A l'occasion de la cérémonie d'entrée des quatre figures de la Résistance au Panthéon cet après-midi, j'ai saisi personnellement le président de la République sur ce dossier ».

Contact presse :

Rachid Belhadj

05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@aquitaine.fr

Facebook : RegionAquitaine

Twitter : @RegionAquitaine



Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional
Ancien Ministre

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Signaleé
JJP

Nos réf. : DGS15_I3150_L175807

Lyon, le 29 MAI 2015

Monsieur le Premier Ministre, *cher Manuel Valls,*

David GROSCLAUDE, conseiller régional d'Aquitaine délégué aux langues régionales et président de la commission « langues régionales » de l'Association des Régions de France, a entamé mercredi 27 mai une grève de la faim dans le hall de l'hôtel de Région à Bordeaux, pour protester contre l'absence de réponse des services de l'État à propos de la création de l'Office public de la langue occitane.

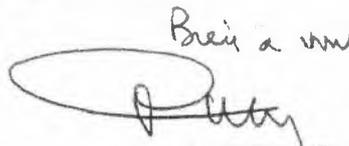
La création de cet Office, auquel la Région Rhône-Alpes se propose d'adhérer, a été votée en juin 2014 par les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées mais, malgré de nombreuses relances, l'arrêté interministériel permettant sa naissance n'a toujours pas été pris.

David GROSCLAUDE a toujours coopéré avec les services de l'État, comme en témoigne sa participation active au Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et la pluralité linguistique interne créée par la ministre de la Culture et de la Communication. Bien que la presse se soit fait l'écho de la qualité et de la modération du rapport de ce comité, remis à Mme Aurélie FILIPPETTI le 15 juillet 2013, aucune de ses préconisations n'a été réellement mise en œuvre à cette date.

À quelques mois de l'expiration de son mandat de conseiller régional, David GROSCLAUDE a considéré que cette action spectaculaire était la seule à même d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le retard pris par cet arrêté.

Je me permets de solliciter votre intervention pour qu'une réponse satisfaisante soit rapidement apportée à M. GROSCLAUDE.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération

Bien à vous

Jean-Jack QUEYRANNE

Lundi 1er juin 2015

A ce jour, près de 150 parlementaires, maires, conseillers régionaux et départementaux soutiennent David Grosclaude

Après six jours de grève de la faim dans le hall du Conseil Régional d'Aquitaine à Bordeaux et une mobilisation sans précédents, la liste des soutiens à l'action du conseiller régional David Grosclaude se multiplie. A ce jour, ils sont près de 150 députés, sénateurs, eurodéputés, maires et adjoints, conseillers régionaux ou conseillers départementaux à s'être exprimés pour exiger le respect par l'Etat de décisions votées à l'unanimité par deux assemblées générales.

Voici la liste de ces soutiens.

Plus d'info : www.david-grosclaude.com #mespresats @davidgrosclaude

Contact presse : 06 83 01 19 37

Los elegits qui sostienen/ les élus qui soutiennent

(mise à jour le 1er Juin à 17h30)

Parlementaires

Alain Rousset, député, président du Conseil Régional d'Aquitaine

Colette Capdevielle, députée des Pyrénées Atlantiques

Sylviane Alaux députée des Pyrénées-Atlantiques

Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Paul Molac, député du Morbihan

Martine Lignières, députée des Pyrénées Atlantiques

Brigitte Allain, députée de Dordogne

Martine Faure, députée de Gironde

Florence Delaunay, députée des Landes

Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques

François de Rugy, député de Loire-Atlantique

Barbara Pompili, députée de la Somme

Marc Le Fur, député de Bretagne

Députés européens

José Bové, député européen

Lidia Senra, eurodéputée de Galice

Le groupe des 12 eurodéputés ALE

Elus étrangers

Paco Boya, Val d'Aran sénateur (sénat espagnol)

Maires et adjoints

Roger Lassaque, maire de Saint Martin le Redon

François Alfonsi, maire, ancien député européen

Christian Troadeg, maire de Carhaix

Philippe Dubourg, président des maires ruraux des Landes

Jean-Michel Lattes, 1er adjoint au maire de Toulouse

Clément Rossignol, adjoint au maire de Bègles

Yves d'Amécourt, maire de Sauveterre de Guyenne

Gérard Henry, maire de Génissac

Christian Laine, maire de Lescar

Conseillers départementaux

Bernard Dupont, conseiller départemental, Pyrénées Atlantiques

Vincent Bru, conseiller départemental, Pyrénées Atlantiques

Max Brisson, conseiller départemental, Pyrénées Atlantiques

Marcel Calmette, conseiller départemental, Lot-et-Garonne

Dominique Fédieu, conseiller départemental, Gironde

Ghislain Descazeaux, conseiller départemental, Tarn-et-Garonne

Marie Christine Aragon, conseillère départementale, Pyrénées-Atlantiques

Stéphane Saubusse, conseiller départemental, Gironde

Conseillers régionaux

Guilhem Latrubesse, conseiller régional, Midi-Pyrénées

François Maitia, vice-président conseiller régional, Aquitaine

Gustave Alirol, conseiller régional, Auvergne

Anne-Marie Hautant vice-président, conseil Régional de Provence

Hervé Guerrera, conseiller régional, Provence

Belkacem Lounes, conseiller régional Rhône-Alpes

Bernard Péré, conseiller régional, Aquitaine

Alice Leïçaguecahar, conseillère régionale, Aquitaine

Martine Alcorta, conseillère régionale, Aquitaine

Monique de Marco, conseillère régionale, Aquitaine

Marie Bové, conseillère régionale, Aquitaine

Bérénice Vincent, conseillère régionale, Aquitaine

Michel Daverat, conseiller régionale, Aquitaine
Gérard Boulanger, conseiller régional Aquitaine
Mathieu Berger, conseiller régional, Aquitaine
Herri Gourmelen, conseiller régional, Bretagne
Michel Diefenbacher, conseiller régional, Aquitaine
Mona Bras conseillère régionale, Bretagne
Christian Guyonvarc'h, conseiller régional, Bretagne
Naïg Le Gars, conseillère régionale, Bretagne
Nicole Rouaire, vice-présidente, conseillère régionale, Auvergne
Lionel Roucan, vice-président, conseiller régional Auvergne
Léna Louarn, vice-présidente, conseillère régionale, Bretagne
A.M Cocula, vice-présidente, conseiller régional, Aquitaine
Bernard Uthurry, vice-président, conseiller régional, Aquitaine
Fabiana Giovaninni, conseillère territoriale, Corse
Joan Taris, conseiller régional, Aquitaine

L'ensemble des 51 élus de l'Assemblée de Corse qui ont voté une motion
de soutien à l'unanimité

Marcel Matèu, conseiller régional Languedoc, Président du CIRDOC
Philippe Meynard, conseiller régional, Aquitaine
Gérard Onesta Vice-président, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Fatma Adda, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
François Calvet, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Alain Ciekanski, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Guillaume Cros, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Françoise Dedieu-Casties, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
Catherine Jeandel, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
Isabelle Meiffren, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
Marie-Christine Pons, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
François Simon, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Jocelyne Salvan, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
Marie-Françoise Vabre, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
Annie Bonnefont, conseillère régionale, Midi-Pyrénées
François Arcangeli, conseiller régional, Midi-Pyrénées
Claudine Lebarbier, conseiller régional, Aquitaine
Gisèle Lamarque, conseillère régionale, Aquitaine
M. Beyris, conseillère régionale, Aquitaine
Frédéric Nihous, conseiller régional, Aquitaine